

# le petit tambour chavaignais

n°7  
Juin 2010

bulletin d'informations communales de Saint-Michel-de-Chavaignes

## Le mot du maire

Sylvie Bourinet

L'été est enfin là ! Nous avons bien besoin de chaleur tellement l'hiver a été long. Et puisqu'on nous dit que les Français n'ont pas le moral, sous le soleil, tout va mieux. Il est vrai que le chômage continue de progresser et que le coût de l'énergie aussi (gaz, pétrole, etc). Et comme si cela ne suffisait pas, l'année 2010 devrait marquer la fin de la retraite à 60 ans et donc la perte d'une conquête sociale dont bénéficient la plupart des retraités actuels. Qu'ils en profitent bien car les générations suivantes ne pourront en faire autant. Y aura-t-il davantage de travail pour accueillir les jeunes sur le marché de l'emploi alors que les « seniors » resteront plus longtemps dans les entreprises ? La démonstration devra être faite.

Retraités ou pas, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. Saint-Michel dispose désormais du plus grand boulodrome des environs et pourra accueillir tous ceux qui ont du temps libre et ont envie de faire partager leur bonne humeur le temps d'une partie de pétanque. N'hésitez pas non plus à indiquer nos chemins de randonnée aux gens de passage ou aux vacanciers et d'en profiter vous-mêmes. Ils sont balisés et sûrs. C'est le moment de flâner dans les chemins, la tête dans les nuages. Il ne faudra surtout pas rater celui « adopté » par les enfants de l'école. Un document tout en couleurs présentant l'itinéraire et ses points forts sera disponible dès la mi-juin. Les enfants l'ont spécialement préparé pour vous.

A ceux qui s'en iront en vacances loin de Saint-Michel, je leur souhaite de très bonnes vacances. A ceux qui restent, je leur suggère d'en profiter pour aller à la découverte de notre territoire, qui recèle, souvent dans un rayon d'à peine 30 km, bien des curiosités qu'on ne prend pas le temps d'apprécier !

### Aménager la rue de Cournom

Le projet d'aménagement de la rue de Cournom avance. Les travaux ne commenceront pas avant plusieurs mois mais le projet s'est affiné. Un bureau d'études, Aretud, nous a aidés à préciser le projet dont l'objectif est triple :

- Sécuriser le passage des piétons (*plusieurs enfants empruntent cette rue chaque jour pour aller à l'école*) ;
- Embellir cette entrée de bourg ;
- Gérer les eaux pluviales de manière plus satisfaisante (*route en forte pente, talus imposants*).

Les travaux prévus dans le cahier des charges sont les suivants : enfouissement du réseau téléphonique, tout-à-l'égout (prévoir une canalisation pour les eaux pluviales et une autre pour les eaux usées) ; busage du fossé droit ; élargissement du trottoir existant ; élargissement de la chaussée dans le virage ; passage piéton.

L'appel à candidatures pour la maîtrise d'ouvrage sera lancé dans les prochaines semaines. Mais au préalable la Municipalité attend les réponses à ses demandes de subvention (Etat, Conseil général).



#### Le Petit tambour chavaignais

Mairie, Rue de la Gare, 72440 Saint-Michel-de-Chavaignes  
Tél. : 02 43 35 45 11 - mairie.stmicheldechavaignes@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Sylvie Bourinet

Comité de rédaction : Marinette Alix, Sylvie Bourinet, Jérôme Chéron, Estelle Lemée, Estella Prodhomme, Jean-Claude Pottier

Mise en page : Yann Lemée



# Patrimoine

## Lassay accueille Maison Paysannes de France

Le château de Lassay a ouvert grand ses portes le dimanche 25 avril à une délégation de 80 membres des Maisons paysannes de France (délégation de la Sarthe), une association qui s'occupe de sauvegarder le patrimoine rural bâti et paysager. But de la visite : découvrir les travaux de restauration entrepris depuis dix ans par les propriétaires du château, M. et Mme Dusonchet. Chemin de ronde (vestige du XVI<sup>e</sup> siècle), chapelle et atelier d'Hélène Bertaux qui y résida et y travailla pendant quinze ans, pigeonnier aux 500 trous, jardin médiéval créé de toutes pièces (8 carrés de 56 m<sup>2</sup> disposés en enfilade autour d'une fontaine centrale octogonale), ont pu être approchés de près.

La visite a permis d'apprécier la beauté du cadre et la qualité de la restauration en cours : sauvegarde des dépendances, restauration du pigeonnier, curage de l'étang, réfection de la couverture du corps de logis, remise en place des armoiries de la famille de Lonlay... Travaux qui ont permis en 2008 à M. et Mme Dusonchet de remporter le prix « Belles demeures de France ».

Cette visite «manoirs», qui a conduit également la délégation à Tresson, Sainte-Cérotte et Coudrecieux, était organisée par Jean-Claude et Geneviève Pellemoine, de Coudrecieux.



# Jeunesse

## Le Centre de loisirs attend vos enfants en juillet

Pour les vacances, pensez à inscrire vos enfants au Centre de Loisirs de la Communauté de communes du Pays bilurien. Il sera ouvert du 5 au 30 juillet et des séjours courts seront proposés sur la période du 5 au 16 juillet. Les enfants âgés de 3 à 14 ans sont admis. Cette année, les tarifs seront modulés en fonction du quotient familial (7,84 €, 9,44 € ou 11,04 € la journée), ce qui devrait permettre à certaines familles d'inscrire plus facilement leurs enfants. Un service de transport est prévu. Les inscriptions se font à la semaine pour les enfants de 3 à 10 ans et à la demi-journée ou à la journée pour les enfants de 10 à 14 ans. Le programme complet des animations et des camps est sur Internet ([www.cc-paysbilurien.fr](http://www.cc-paysbilurien.fr) rubrique jeunesse). Pêche, canoë-kayak, escalade, rallye VTT, sont quelques-unes des activités proposées. Vous trouverez le programme également dans le cahier de liaison de l'école.

### Pour plus d'informations :

Service Jeunesse, 2 rue Basse 72440 Bouloire  
Tél. : 02 43 35 29 41  
Email : [ccpb.servicejeunesse@orange.fr](mailto:ccpb.servicejeunesse@orange.fr)

# Ecole

## Un chemin, une école : apprendre à s'orienter

Après la journée balisage du 29 mars où les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont balisé leur circuit, aidés par 18 baliseurs du CDRP (Comité départemental de randonnée pédestre), l'après-midi du 25 avril a été consacré à une séance d'orientation. Une quinzaine d'adultes, tous bénévoles du CDRP, sont venus encadrer les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Séverine Subileau. Au préalable, la maîtresse avait travaillé sur le maniement de la boussole et la rose des vents. En mesurant leurs pas, les élèves ont appris à évaluer les distances.

Après avoir écouté les explications d'Yves Riou et de Marie-Françoise Roulon, qui avaient préparé cette séance, les enfants ont pris connaissance de leur fiche d'exercices. Boussole en main, tous ont marché en essayant de ne jamais perdre le nord. Il s'agissait de retrouver des balises en trouvant les bonnes directions et en évaluant bien les distances. Pas toujours facile quand on a neuf ou dix ans de réussir à s'orienter à la boussole et de calculer ses pas !

Ils'agit maintenant de terminer la rando-fiche et de finaliser la fiche patrimoine : les élèves ont choisi de travailler sur l'église de St-Michel, l'école, et Hélène Bertaux, notre artiste locale. Le projet doit être finalisé pour le 12 juin, date de l'inauguration du circuit. Inauguration à laquelle tous les habitants de la commune sont conviés.



# Loisirs

## Inauguration du boulodrome



Le nouveau boulodrome de Saint-Michel de Chavaignes, qui offre 32 terrains de boules pouvant accueillir 64 équipes simultanément, est remarquable par sa dimension. Il l'est tout autant par la beauté du cadre naturel dans lequel il se situe, à l'entrée du village route de Thorigné, sur l'aire de loisirs communale. «*On joue à la pétanque à n'importe quel âge, qu'on soit jeune ou vieux, homme ou femme, pauvre ou riche. La pétanque, c'est un sport certes dès qu'il y a compétition, mais c'est aussi un jeu, ouvert à tous, praticable par tous et de surcroît respectueux de l'environnement !*» a déclaré Sylvie Bourinet, maire de la commune lors de l'inauguration. Elle a ajouté : «*le jeu peut paraître au premier abord le moins utile de nos gestes mais il en devient le plus utile dès lors qu'il démultiplie notre goût de vivre et en particulier notre goût de vivre ensemble*».

Cet équipement a coûté au total 32000 euros. Il a bénéficié de diverses subventions (11 800 euros de l'Etat, 11 000 euros du Conseil général et 4 000 euros de la députée Marietta Karamanli), également utilisées pour la rénovation du tennis et l'installation du tennis de table.

Le boulodrome va permettre d'accueillir un nombre important de rencontres à l'initiative de l'association La Pétanque de Saint-Michel, présidé par André Pageau, en partenariat avec les responsables sportifs du département. Le calendrier de l'année est bien rempli. Les prochains concours sont prévus le 3 et le 17 juillet, d'autres suivront. Cet espace est également à la disposition de tous les amateurs de boules, en particulier le club des aînés ruraux de Saint-Michel et ceux des communes environnantes.

D'ailleurs, un premier concours intercantonal de pétanque des Aînés ruraux se tiendra le lundi 21 juin à Saint-Michel.



# Projets

## Faciliter l'accès aux personnes handicapées

Le comité de pilotage communal a défini le futur périmètre du Plan d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics (PAVE), une obligation qui s'impose à toutes les communes. A Saint-Michel, celui-ci inclura les accès aux bâtiments et espaces publics (mairie, école, tennis, bibliothèque, parkings) et aux commerces. Une dérogation devra être demandée pour la rue Haute, étroite et pentue. La nouvelle réglementation sera applicable à l'occasion de la réalisation de futurs aménagements ou travaux sur les voies, cheminements ou espaces publics. La Communauté de communes du Pays bilurien, qui a reçu compétence pour réaliser les études préalables, va lancer un appel d'offres à ce sujet dans les prochaines semaines.

## Travaux à la mairie et à l'école

De nouveaux travaux vont être entrepris à la mairie et à l'école. L'ensemble des portes et fenêtres de la mairie vont être renouvelées afin de permettre une meilleure isolation et donc des économies d'énergie. Les radiateurs, très anciens, seront également remplacés par des modèles plus économes. A l'école, les travaux réalisés il y a deux ans avaient porté sur la création d'un dortoir pour les tout petits au rez-de-chaussée et la réfection des halls. Cette année, c'est au tour de la salle polyvalente d'être entièrement repeinte ainsi que le couloir de l'étage. Les travaux seront réalisés pendant l'été. D'autre part, une étude va être réalisée d'ici la fin de l'année pour étudier les possibilités d'aménagement du terrain acquis par la commune rue des Ecoles, à proximité de l'école.



# Environnement

## Les Epinais, un cours d'eau en mauvais état

La Municipalité de Saint-Michel va engager cette année un projet de restauration du cours d'eau des Epinais, dont le fonctionnement est actuellement perturbé, ce qui impacte négativement sa qualité biologique et son fonctionnement hydraulique. Les étapes du projet sont les suivantes : mise en place d'un comité de pilotage, réalisation d'une étude diagnostique, établissement d'un plan de gestion, déclaration d'intérêt général, réalisation des travaux.

L'Agence de l'eau, la Région et le Conseil général participeront au financement de ce chantier qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « *Atteindre le bon état des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Huisne* ».



# Les finances communales

## Des investissements importants et une gestion saine et rigoureuse

Le Compte administratif 2009, dernier exercice clos certifié par la Trésorerie générale, permet d'analyser la situation financière de la commune.

Un déficit global net de 22 859 € apparaît en clôture de l'exercice 2009.

Cependant un solde de nos recettes d'investissement 2009 d'un montant de 33 826 € sera versé sur l'exercice 2010. En effet, les subventions ne peuvent être versées à la commune que lorsque les programmes de travaux sont effectivement achevés.

### Principaux ratios

#### Section de fonctionnement en € par habitant

	St Michel de Chavaignes	*
Autofinancement de investissements	43	162
Encours de la dette	313	596
Annuité de la dette	76	90
<b>A = Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>523</b>	<b>749</b>
dont impôts locaux	165	295
dont autres impôts et taxes	28	37
dont dotation de fonctionnement (Etat)	231	209

<b>B = Total des charges de fonctionnement</b>	<b>480</b>	<b>592</b>
dont charges de personnel	239	232
dont achat et charges externes	156	179
dont contingents	17	25
dont charges financières	14	51
dont subventions associatives et autres	17	30

<b>C = A - B = RÉSULTAT COMPTABLE</b> Virement à la section d'investissement	<b>43</b>	<b>157</b>
---	-----------	------------

#### Section d'investissement en € par habitant

	St Michel de Chavaignes	*
<b>A = Total des recettes d'investissement</b>	<b>168</b>	<b>419</b>
dont nouvel emprunt	/	99
dont subventions reçues	27	83
dont FCTVA (remboursement de la TVA par l'Etat N-2)	66	66

<b>B = Total des emplois d'investissement</b>	<b>241</b>	<b>421</b>
dont dépenses d'équipement	159	335
dont remboursement d'emprunt	82	65

<b>A - B = BESOIN OU CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>73</b>	<b>2</b>
--	-----------	----------

\* **Moyenne nationale des communes strate de 500 à 2000 habitants**

### La fiscalité 2010

Par délibération du 9 avril 2010, l'Assemblée municipale a décidé de maintenir les taux d'imposition 2010 au niveau des taux de 2009, sur les nouvelles bases d'imposition des 4 taxes notifiées par l'Etat.

Taxes	Bases 2009 (en €)	Bases 2010 (en €)	Variation des bases (en %)	Taux votés pour 2010 (en %)	Produit attendu (en €)
Habitation	421 500	444 400	+5,20	12,99	57 728
Foncier bâti	288 100	309 900	+7,00	17,19	53 272
Foncier non bâti	98 700	99 800	+1,10	30,57	30 509
Professionnelle	28 000	réforme de la TP		11,45	3 527
<b>TOTAL</b>	<b>836 300</b>	<b>854 100</b>			<b>145 036</b>

## Le budget prévisionnel 2010

Le budget prévisionnel 2010 a été voté à l'unanimité, lors du Conseil municipal du vendredi 9 avril 2010.

### La section de fonctionnement :

**Dépenses de fonctionnement prévues :**  
**455 240 €**

Les charges à caractère général comprennent entre autres :

15 500 € Travaux Voirie

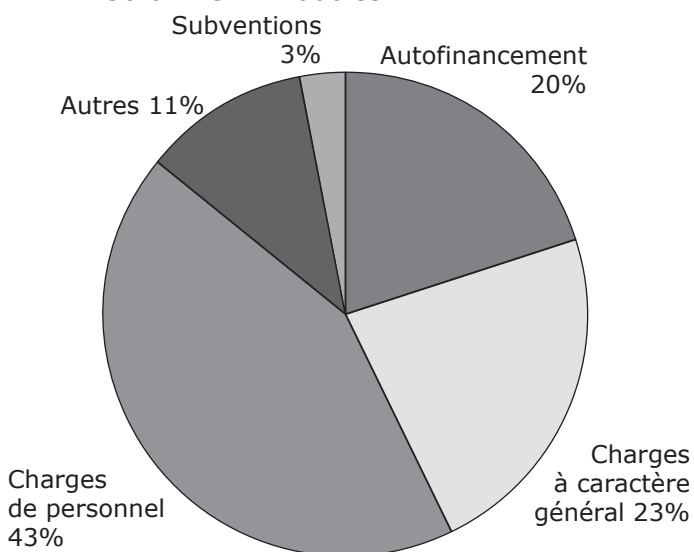
Les autres charges de gestion courante concernent entre autres :

10 610 € service incendie

13 141 € subventions  
 (associations + CCAS)

25 300 € indemnités aux élus

50 071 € autres



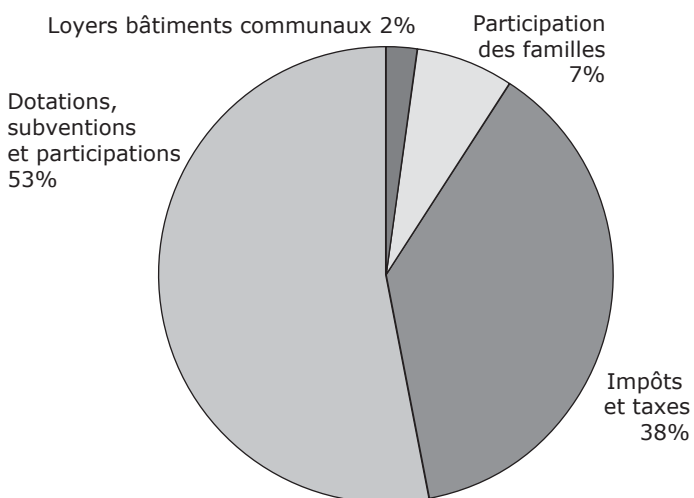
**Recettes de fonctionnement prévues :**  
**455 240 €**

Dotation forfaitaire (versée par l'Etat)

120 168 €

Dotation nationale de péréquation (péréquation nationale de la taxe professionnelle)

31 289 €



**Notre autofinancement s'élève à 90 259 €**

### La section d'investissement :

**Dépenses d'investissement prévues :**  
**304 896 €**

Opérations nouvelles programmées pour 2010 :  
 304 896 €

dont :

Travaux Mairie 22 000 €

Autres Travaux-Equipement 44 642 €

Voirie-Réseaux-Cours d'Eau 58 300 €

Matériel-Equipement divers 5 920 €

Salle Polyvalente-Ecole 17 450 €

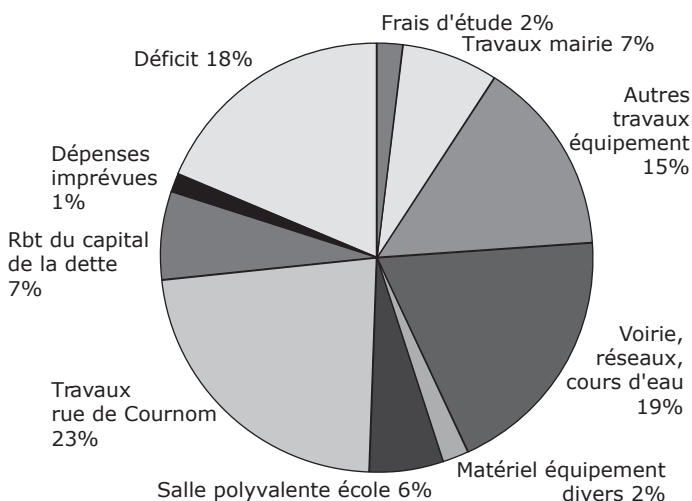
Travaux rue de Cournom 68 843 €

Remboursement du capital de la dette 20 985 €

Déficit 56 256 €

Dépenses imprévues 4 000 €

Frais d'études 6 500 €



**Recettes d'investissement prévues :**

**304 896 €**

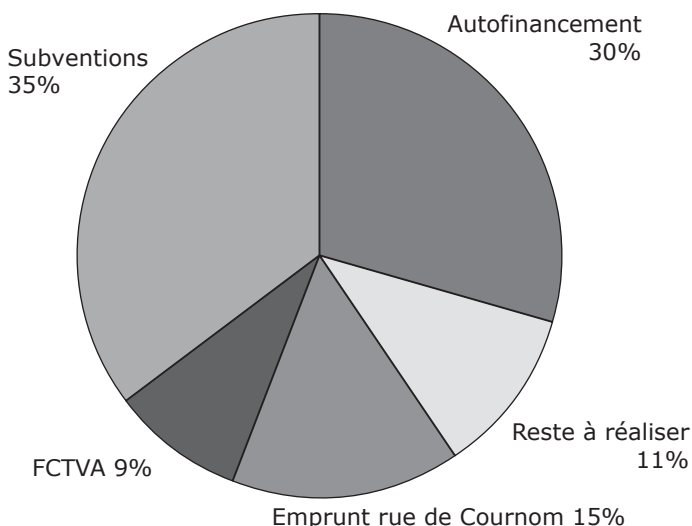
Excédent de fonctionnement 33 396 €

Nouvelles subventions 2010 107 302 €

Emprunt 46 867 €

FCTVA (remboursement par l'Etat de la TVA payée/investissements N-2) 27 072 €

Autofinancement 2010 90 259 €



# MAINS D'ART 2010

## la semaine des métiers d'art

### A TENU SES PROMESSES

Stages de formation, marché artisanal, prix Hélène Bertaux, animations, spectacles, sans parler d'une météo exceptionnelle... tous les ingrédients étaient réunis pour assurer un beau succès à « Mains d'art 2010 », une manifestation soutenue par le Conseil général, la Région et la Chambre des métiers...

**Les 40 stagiaires** venus de toute la France s'initier aux métiers d'art du 17 au 24 avril dans notre commune sont repartis pleinement satisfaits de l'accueil que leur ont réservé la Municipalité, le Conseil des enfants et les habitants qui les ont hébergés, sans compter la qualité de l'encadrement offert par le CEDTE, l'organisateur du stage.

Le public, nombreux à visiter les ateliers tout au long de la semaine, a pu également admirer l'exposition organisée le dimanche à l'école pour clôturer le stage.

**Le prix Hélène Bertaux**, organisé pour la première fois en hommage à la sculptrice du même nom enterrée à Saint-Michel, a été décerné le 18 avril à Séverine Torcheux pour son livre de verre « Dasasamyojana » (1er prix de 1000 euros doté par le Conseil général) et à Jane Dumont pour son tryptique « Terre, vie, grand paysage » (2e prix doté par l'entreprise Lefranc&Bourgeois). Huit autres candidates ont fait partie de la sélection du jury : Brigitte Gendron, Christine Charpentier, Anne Coulon, Lise Del Medico, Christine Bérard-Turlier, Yvonne Demonchy, Hélène Bertrand et Geneviève Verrier-Adeux. Au total, 55 candidates ont concouru pour ce prix.

**Le marché des métiers d'art.** Installés autour de l'église, vingt-cinq exposants, tous professionnels (potiers, créateurs de bijoux, tourneur sur bois, sculpteurs, accordeur d'accordéons, etc), sont venus présenter leur production et leur métier à un public à la fois curieux et ravi.

**Animations et spectacles :** De 60 à 130 personnes ont assisté à chacune des animations organisées en soirée ou dans la journée : chansons de Gaston Couté avec les groupe théâtral de Thorigné, déjeuner campagnard, causerie sur les tisserands de chanvre de Saint-Michel ou les verriers de Coudrecieux, déambulations des Narines bleues, concert de l'Oiseau-Lyre à l'église, danses de nos Berdanciers...



## Leçon de tri pour les conseillers enfants

Le Conseil municipal des enfants (CME) a visité le 9 juin le Centre de tri du Ganotin à Ecorpain. Ses jeunes membres étaient très impatients de savoir comment était réalisé le tri des déchets sur le site.

Ils ont pu aussi rendre compte au Smirgeomes de l'expérience menée à l'école de Saint-Michel en matière de tri des déchets, réalisé dans chaque classe depuis un an. En effet, depuis 2009, les élèves trient méticuleusement leurs déchets afin notamment que les nombreux papiers puissent être recyclés. La mise en place de ce projet et sa mise en œuvre nécessitent un bon partenariat entre la mairie et l'école, ce qui pu facilement se faire. Ce projet a permis aux enfants d'appliquer dans leur école les principes de tri et de recyclage permettant de limiter l'enfouissement des déchets et d'économiser les matières premières.

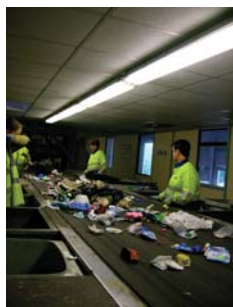
Parmi les autres projets du Conseil municipal des enfants, on peut citer la participation au fleurissement de la



commune (ils ont notamment planté des dahlias dans la cour de la mairie et garni les jardinières). Une journée de la courtoisie au volant avec la gendarmerie est en préparation et ils souhaiteraient que des cages de foot soient installées sur le terrain situé à côté de l'atelier communal.

## Le Smirgeomes prépare sa future usine

Le site de traitement et d'enfouissement des ordures ménagères du Ganotin à Ecorpain, autorisé à enfouir 20 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an, a une durée de vie d'environ 20 ans. Sans modernisation, l'usine actuelle doit fermer car elle est obsolète et hors normes. L'abandon



pur et simple de l'usine en gardant le centre de stockage seulement pour les encombrants de déchèterie obligerait à un traitement extérieur des ordures. Actuellement, quelques entreprises « cherchent des tonnages » pour rentabiliser leur centre de stockage ou incinérateur en offrant des prix de traitement très attractifs pour les collectivités. Cette situation ne durera pas et les collectivités n'ayant pas leurs propres moyens de traitement seront totalement dépendantes des variations des offres de la part des grandes entreprises.

C'est pourquoi les élus du Conseil syndical du Smirgeomes ont décidé d'investir dans une nouvelle usine. Des consultations sont actuellement menées pour étudier la meilleure solution en fonction des caractéristiques de notre territoire. Les offres finales seront remises fin juin et le marché sera attribué en septembre. Le projet s'oriente vers une unité de compostage sous bâtiment permettant le traitement des odeurs et différents systèmes d'affinage. Le montant estimé des travaux est compris dans une fourchette entre 8 et 10 millions d'euros, soit 93 euros par habitant.

## A vos agendas

**Samedi 12 juin** : Concours doublettes mêlés à 14 h et buffet campagnard. Organisé par la Pétanque de Saint Michel.

**Samedi 12 juin** : 10 h 30 – 11 h 30 Inauguration à l'École Gustave BILLARD du sentier de randonnée « un chemin, une école » et verre de l'amitié suivi d'un parcours d'une demi-heure d'un tronçon du sentier.

**Samedi 19 juin** : Fête des Prix et Kermesse de l'école à la salle polyvalente.

Spectacle musical présenté par les enfants à 10 h 30.

Pot de l'amitié avec boisson gratuite pour les enfants à 12 h.

Repas dans la cour de l'école sur réservation en priorité à 12 h 30.

Remise des prix aux enfants à 14 h.

Ouverture des stands de jeux à partir de 14 h 30 jusqu'à 17 h.

Tirage de la tombola d'été et remise des lots à 16 h.

**Lundi 21 juin** : Concours intercantonal de pétanque toute la journée organisé par les Aînés ruraux (participants des concours de Bouloire, Ballon, Montfort-le-Gesnois, Le Mans Nord-Ouest, Le Mans Nord-est, Saint-Calais, Vibraye).

**Dimanche 20 juin** : Exceptionnellement, le Rallye vélo du Comité des fêtes n'aura pas lieu cette année.

**Mercredi 23 juin** : A l'occasion de la Fête de la musique, création de masques sur le thème de la musique avec défilé sur le podium de la Place de l'Europe.

Organisé par la Bibliothèque. Gratuit.

**Samedi 3 juillet** : Concours doublettes formées à 14 h (licenciés) organisé par la Pétanque de Saint-Michel.

**Dimanche 4 juillet** : Courses Minimes-Cadets organisée par le Vélo Sports Saint-Michel-Charles Christ.

**Dimanche 4 juillet** : Randonnée pédestre « La Bilurienne » à Saint-Mars-de-Locquenay, organisée par la Communauté de communes du Pays bilurien. Animations et jeux pour enfants. A partir de 8 h. Venez nombreux.

**Samedi 10 juillet** : Repas champêtre (sur réservation au 02.43.35.77.37) à partir de 20 h sur la zone de loisirs suivi d'un spectacle gratuit de plein air (« La Génie fait sa révolution »), retraite aux flambeaux, feu d'artifice.

**Samedi 17 juillet** : Concours ouvert à tous doublettes formées à 14 h organisé par la Pétanque de Saint-Michel. Tarif : 10 euros par équipe.

**Week-end du 25-26 septembre** : Repas (sur réservation) de la traditionnelle fête de la Saint-Michel suivi de l'élection de sa miss et de ses dauphines le samedi 25 septembre au soir – Vide-greniers et animations diverses le dimanche 26 septembre organisé par le Comité des fêtes.

**Samedi 9 octobre** : Loto organisé par l'association « Sur les bancs de l'école ».

**Dimanche 17 octobre** : Repas des Anciens organisé par le CCAS.

**Jeudi 11 novembre** : Repas du souvenir (sur réservation) organisé par les Aînés ruraux et les Anciens combattants (ACPG/AFN/CATM).

**Dimanche 14 novembre** : Randonnée VTT organisée par le Vélo Sport Saint-Michel-Charles Christ.

**Samedi 4 décembre** : Manifestation (selon condition météorologique) organisée par la Pétanque de Saint-Michel au profit du Téléthon.

### Un départ et une arrivée

Nous souhaitons une bonne retraite à Gisèle Touchard, qui est restée au service de la commune pendant de nombreuses années. Pour la remplacer, la mairie a fait appel à Maryline Geray pour le service à la cantine et l'entretien des bâtiments communaux.

### L'été des 12-18 ans

Des séjours à la mer avec activités nautiques (kayak, char à voile) ou mécaniques (quad et motocross), des activités à la journée (swim golf, sortie à Sittellia, activité « crée ton style »...). Toutes ces activités sont proposées cet été aux 12-18 ans. Pour plus d'infos sur les modalités d'inscription et tarifs, n'hésitez pas, appeler la MJC de Bouloire : 1 rue de la Grosse pierre - Tél : 09 60 49 58 70.

### Henri Gambier honoré à l'occasion du 8 mai

Henri Gambier, 97 ans, a reçu le 8 mai des mains du maire, au nom du secrétaire d'Etat à la Défense Hubert Falco, le « diplôme d'honneur des combattants de l'Armée française 1939-1945 ».

Parti au front à 27 ans, il en reviendra à l'âge de 32 ans. En 1940, il est fait prisonnier à Dunkerque. Il est alors détenu dans un camp à Dortmund pendant six mois puis est réquisitionné pour le STO, le service du travail obligatoire dans une ferme à côté de Düsseldorf. Il y restera jusqu'en 1942. Là, il connaîtra la faim car les STO sont très mal nourris. En 1942, du fait qu'il est mécanicien de métier, on l'envoie au dépôt de chemin de fer de Düsseldorf. En 1945, il sera très grièvement brûlé suite à un bombardement allié de très grande ampleur sur la ville.



### Enquête publique sur le programme de travaux sur les bassins du Dué et Narais

Le Syndicat intercommunal qui gère les deux rivières du Dué et Narais et leurs affluents (La Nogue, la Tortue et les autres ruisseaux de Saint-Michel font partie du bassin du Dué) va entreprendre des travaux d'entretien et d'aménagement dans le cadre d'un « plan de gestion ». Ces travaux seront situés sur des terrains privés et feront l'objet d'un financement public, ce qui nécessite une déclaration d'intérêt général (DIG), prononcée par le Préfet après enquête publique. Celle-ci est en cours jusqu'au lundi 21 juin. Le dossier d'information est consultable en mairie et chacun peut inscrire ses observations sur un registre.

Pendant la durée des travaux, les propriétaires seront tenus de laisser passer sur leurs terrains les fonctionnaires et les agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs et les ouvriers ainsi que les engins mécaniques nécessaires. Une convention sera signée avec chaque riverain préalablement à toute intervention du syndicat.

### Salle communale Hélène Bertaux

#### Location avec cuisine et vaisselle :

1 journée	185 €
1 journée et demie	240 €

#### Location sans cuisine et sans vaisselle :

Vin d'honneur	63 €
Réunion	63 €

Association communales : gratuit

Réservation à la Mairie (02 43 35 45 11)

### Bibliothèque (Place de l'Eglise)

Tél : 02 43 35 55 89

Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 10h à 13h

Inscription et prêt gratuits (3 livres par personne).

### Déchetterie de Thorigné-sur-Dué

Tél : 02 43 82 88 47

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Lundi 9h-12h et 14h-18h30

Mardi fermée

Mercredi 9h-12h et 14h-18h30

Jeudi 9h-12h

Vendredi 9h-12h et 14h-18h30

Samedi 9h-12h et 14h-18h

### Mairie

Tél : 02 43 35 45 11 / Fax : 02 43 35 09 69

Mail : mairie.stmicheldechavaignes@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi fermée

Mardi 9h-12h30 et 16h-18h

Mercredi 9h-12h30

Jeudi 9h-12h30

Vendredi 9h-12h30

Samedi 9h-12h

### Pharmacie de garde

Composez le 0 825 12 03 04 (0,15 €/min) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche.

### CLIC (aide aux personnes âgées ou handicapées)

Le 1<sup>er</sup> lundi du mois à Bouloire à la Communauté de communes de 9h30 à 11h sur rendez-vous.

Renseignements au 02 43 35 91 16 ou 06 77 62 77 87

### Centre social de la Communauté de communes (3 rue du Collège à Bouloire)

Tél : 02 43 35 44 00

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi 9h-12 h et 13h30-17h30

Vendredi 13h45- 17h45

Assistante sociale 02 43 35 44 00

### Service Jeunesse de la Communauté de communes (2 rue Basse à Bouloire)

Tél : 02 43 35 29 41

### Site Internet de la Communauté de communes du Pays bilurien

[www.cc-paysbilurien.fr](http://www.cc-paysbilurien.fr)

Voir aussi la rubrique Saint-Michel-de-Chavaignes